

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 26 (1934)
Heft: 8

Rubrik: Économie politique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Qu'advient-il désormais?

Les choses ont beaucoup changé entre temps. Pour la classe ouvrière américaine également. La crise économique mondiale a éclaté et a pris des proportions inconnues jusqu'à ce jour. Les principes traditionnels de la politique économique américaine dont la classe ouvrière américaine était profondément pénétrée, sont devenus chose morte. Les ouvriers passent par de graves troubles. Non seulement en Amérique. Ces troubles profonds dépassent les rangs des ouvriers. On reconnaît de plus en plus partout et d'une manière générale, la nécessité d'une collaboration internationale intensive, sinon pour surmonter la crise, du moins pour en atténuer l'acuité et les conséquences. La politique de « désintéressement » des U. S. A. qui, en son temps, se manifesta par la « séparation d'avec l'Europe » n'existe plus. Et, seuls les syndicats américains cherchent comme avant à cultiver le « splendide isolement » qui empêche le mouvement ouvrier et international de se déployer dans toute sa vigueur en faveur des intérêts des ouvriers américains et ceux du monde entier. C'est aux éléments du mouvement ouvrier, partisans du progrès, qu'il appartiendra dans un avenir rapproché, de mettre tout en œuvre pour surmonter ce « splendide isolement ».

Economie politique.

La conjoncture durant le deuxième trimestre 1934.

Au cours des derniers mois, la situation économique internationale est caractérisée par une *nouvelle insécurité*. Les tendances de relèvement qui s'étaient manifestées ici et là au printemps, ont ralenti. La consolidation des prix, plus particulièrement, n'a pas fait de progrès sur le marché mondial; au contraire, il s'est produit divers reculs. On ne saurait par contre parler d'un recul de la conjoncture, car l'augmentation de la production qui s'est manifestée au début de l'année n'a pas été perdue, au contraire, elle s'est même renforcée dans certains pays. Par contre, la persistance de la crise de crédit et son aggravation (suspension des transferts par l'Allemagne) ainsi que l'insécurité politique qui règne, paralysent l'économie.

Malgré la situation économique mondiale troublée, l'économie de la Suisse s'est bien maintenue. La production indigène est même meilleure que l'année dernière, l'exportation a subi une augmentation quantitative et le nombre des commandes dans l'industrie d'exportation est plus élevé qu'il y a une année. Les chiffres concernant le chômage sont au-dessous de ceux de 1933. Néanmoins la situation semble s'aggraver si l'on en juge par la diminution de l'activité dans l'industrie du bâtiment qui s'est manifestée tout d'abord par un fort recul des permis de construire.

Le *marché du capital* ne présente aucune modification d'importance. Les attaques dirigées contre le franc suisse ont échoué, comme nous l'avions prévu dans notre dernier rapport trimestriel. Depuis fin avril, il n'y a pas eu de décompte d'or, le franc est au contraire légèrement au-dessus de la parité.

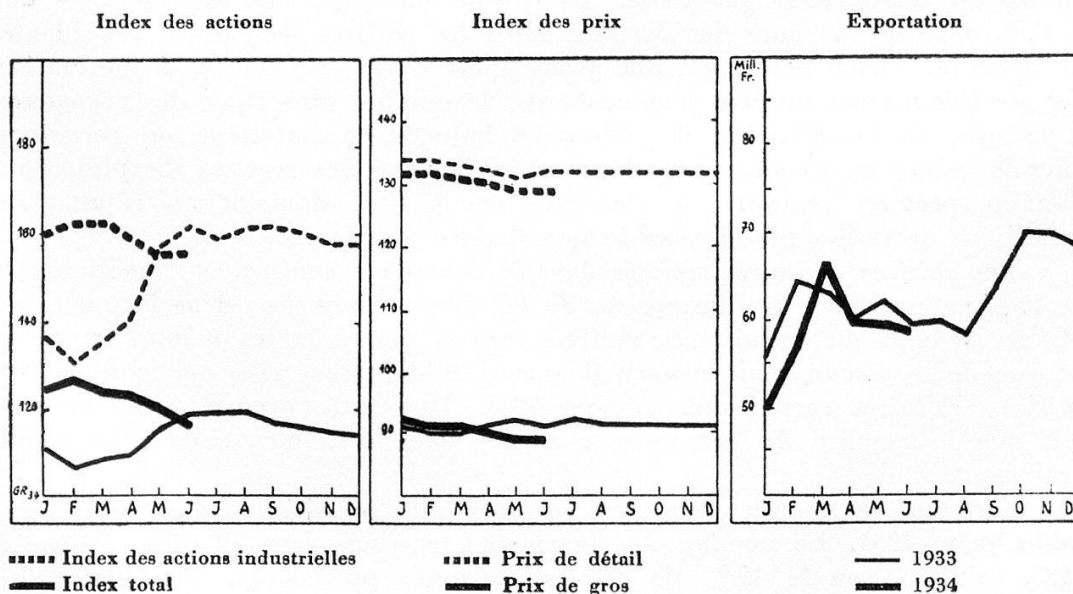
Le renchérissement du crédit, qui s'était produit lors du premier trimestre, ne s'est pas maintenu. Les cours des obligations d'emprunt de l'Etat ne se

sont améliorés que de 1 à 2 % et sont cotés plus bas qu'au début de l'année, par contre plus haut qu'en juin 1933, époque à laquelle, à la suite des spéculations dirigées contre le franc, ils avaient atteint un niveau anormal. Les craintes formulées au sujet des répercussions qu'aurait le renchérissement du crédit sur le marché hypothécaire, ne se sont pas réalisées ou du moins dans une faible mesure, car les banques cantonales continuent à accepter des hypothèques de premier rang à 4 et 4¼ %. Elles sont en mesure de le faire parce qu'elles bénéficient de la crise de confiance dont souffrent encore les grandes banques, du fait que malgré les taux d'intérêts bas, les fonds, sous forme d'obligations, augmentent. Il est vrai que ce mouvement pourrait avoir de fâcheuses répercussions (retrait de fonds de la part des grandes banques et de l'industrie également).

Les cours des actions s'effritèrent à la suite de la situation instable et du mécontentement qui règne dans les grandes bourses internationales et ils sont tombés au-dessous du niveau de l'année précédente. Il est vrai que les reculs subis par les cours sont assez limités. Ce sont les banques et les sociétés financières qui enregistrent les plus importants, tandis que certaines actions industrielles (en particulier celles de l'industrie chimique) jouissent encore d'une grande faveur.

Les marchés des marchandises une fois encore sont sous la pression des prix. L'index suisse des prix de gros est tombé à 89,0 en mai et juin, alors qu'il était de 90,9 points en mars. Les produits alimentaires et les matières premières (en particulier la soie, la laine, les métaux) sont très faiblement cotés. A la suite de la sécheresse persistante, le fourrage (surtout le foin) a subi en juin un fort mouvement de hausse, ce qui a empêché l'index total de baisser à nouveau.

Les prix du commerce de détail ont également quelque peu faibli, l'index total a passé de 130 à 129, ce qui provient de la baisse du prix du combustible et d'un recul de l'index des loyers. En mai dernier, l'index des loyers a été calculé sur une nouvelle base. Néanmoins, bien que depuis plus d'une année il est question d'une réduction sensible des loyers, le nouveau calcul ne signale qu'une baisse de 184 à 182. L'index des loyers pour les grandes villes est actuellement à 198 contre 200 qu'il était avant le calcul, pour les autres villes il est tombé de 162 à 160.



Le commerce extérieur est encore sous le signe d'une réduction assez peu importante, surtout en ce qui concerne l'exportation, c'est pourquoi étant donné la réduction des prix, on peut supposer qu'il y a une légère augmentation.

	Importation			Exportation		
	1933	1934	Différence	1933	1934	Différence
	en millions de francs			en millions de francs		
1er trimestre	376,3	352,8	— 23,5	206,0	199,5	— 6,5
2me »	394,4	359,9	— 34,5	210,1	205,5	— 4,6

L'importation ayant reculé dans une mesure sensiblement plus forte que l'exportation, il en résulte une amélioration du bilan commercial, qui atteint 30 millions de francs pour le second trimestre. Pour le premier semestre 1934, le bilan commercial est de 47 millions supérieur à celui de l'année dernière.

Pour le deuxième trimestre, l'exportation des branches industrielles les plus importantes s'est élevée en millions de francs :

	1933	1934		1933	1934
Fil de coton	3,2	5,1	Chaussures	3,2	3,6
Toile de coton	16,1	19,0	Aluminium	5,3	5,0
Broderies	6,7	3,5	Machines	21,4	23,4
Chapes	1,2	1,6	Montres et fournitures	20,4	24,8
Soieries	13,1	10,5	Instruments et appareils	7,3	7,0
Rubans de soie	1,6	1,3	Parfums, droguerie	9,6	9,6
Laine et tissus de laine	1,6	1,6	Coul. dérivées du goudron	15,0	15,0
Bonneterie	1,1	1,1	Chocolat	0,3	0,3
Soie artificielle	5,4	6,0	Lait condensé	2,6	1,4
Vannerie	4,8	4,0	Fromage	13,2	9,6

Parmi les produits du textile, le fil de coton, la toile de coton, la soie artificielle et la chappe accusent une augmentation d'exportation. Par contre, l'exportation s'est encore aggravée dans l'industrie de la broderie et des soieries. L'augmentation de l'exportation dans l'industrie horlogère que nous avons déjà constatée le trimestre dernier s'est encore accentuée au cours du second trimestre comparativement à 1933. L'excédent d'exportation est de 4,4 millions. L'exportation des machines a également augmenté de 2 millions. Par contre, l'exportation des produits chimiques est restée stationnaire; celle des produits alimentaires est toujours en régression, plus particulièrement l'exportation du fromage.

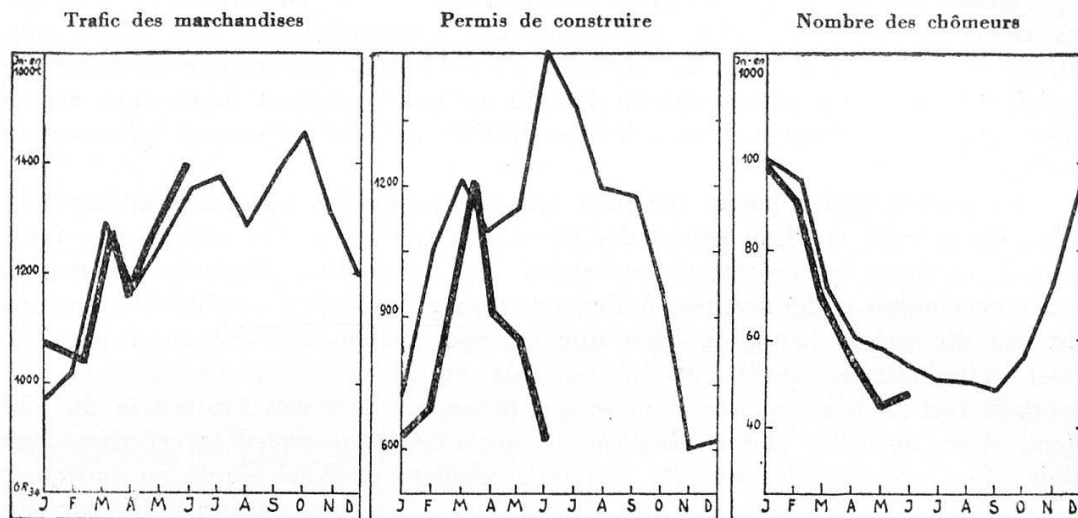
Au cours du deuxième trimestre, la production indigène s'est maintenue à un niveau relativement favorable. La courbe du trafic des marchandises des C. F. F. dépasse au cours des derniers mois les chiffres de l'année précédente. Le trafic des voyageurs accuse une avance numérique, par contre, la diminution des recettes n'a pas pu être compensée par le nombre plus élevé des voyageurs. A la suite de la réduction des dépenses, laquelle se maintient, on enregistre tout de même un excédent sensiblement plus élevé des recettes d'exploitation. Pour le premier semestre, les comptes des C. F. F. donnent un résultat de 8 millions de francs plus favorable que l'année précédente.

Les chiffres d'affaires réalisés dans le commerce confirment l'amélioration de la situation. Pour les entreprises de détaillants comprises dans l'enquête de l'Office fédéral du travail, ces chiffres sont à peu près les mêmes au point de vue de la valeur, mais quantitativement ils dépassent sans aucun doute les chiffres d'affaires correspondants pour 1933. Une autre preuve réside dans le fait que le nombre de personnes occupées dans ces entreprises a augmenté également.

Au cours du premier semestre, l'activité dans le bâtiment a été plus favorable qu'en 1933. Le nombre des logements terminés dans 30 villes s'élève à 5635, soit 1643 ou le 41 % de plus que l'année précédente. Par contre, les

permis de construire ont diminué d'une façon alarmante. Pour le premier semestre, le nombre des logements autorisés a été de 5000 en chiffre rond, contre 7000 l'année passée.

Suivant la statistique des lits occupés dans les hôtels au début de la saison, le trafic des étrangers est encore calme. Nous ne possédons pas encore les rapports concernant la pleine saison.



— 1933
— 1934

	1931	1932	1933	1934
Janvier	27,316	57,857	101,111	99,147
Février	26,886	63,708	96,273	91,233
Mars	19,919	52,288	71,809	70,109
Avril	16,036	44,958	60,894	54,210
Mai	14,365	41,798	57,163	44,087
Juin	14,433	41,441	53,860	46,936

Le marché du travail a été sensiblement dégagé au cours des mois d'avril et de mai, du fait que la réduction saisonnière du nombre des chômeurs est de 5000 unités de plus que l'année précédente. Par contre en juin, le nombre des sans-travail a de nouveau augmenté de 3000, ce qu'il faut attribuer au fait que cette année on a engagé beaucoup plus de chômeurs pour la saison des foins, et qu'à la fin de juin, ces derniers se sont de nouveau inscrits à l'Office du chômage. De janvier à juin, le nombre des chômeurs a diminué de 52,000, ou est de 5000 plus élevé qu'à la même époque en 1933. Si l'on décompte les chômeurs qui travaillent dans les camps ou qui sont occupés à des travaux publics, il reste 39,000 chômeurs en chiffre rond à la fin de juin.

Dans les divers groupes professionnels, le nombre des chômeurs a atteint:

	Fin juin 1932	Fin juin 1933	Fin juin 1934	Modification par rapport à juin 1933
Horlogerie et bijouterie	11,794	13,782	10,776	— 3006
Bâtiment	5,074	8,847	9,422	+ 575
Métallurgie, machines, industrie électrotechnique	6,234	8,472	7,253	— 1219
Industrie du textile	5,083	4,774	4,056	— 718
Commerce et administration	2,676	4,175	3,664	— 511
Journaliers et manœuvres	3,266	3,813	3,227	— 586
Exploitation du bois et du verre	1,505	2,280	1,832	— 448
Hôtellerie et restaurants	1,077	1,329	958	— 371
Alimentation	657	762	708	— 54

Il s'est produit un sensible recul dans l'industrie horlogère, soit 3000 chômeurs en moins; il est vrai qu'une partie est occupée dans d'autres industries. Une sensible réduction du nombre des chômeurs est également enregistrée dans l'industrie métallurgique.

L'industrie du bâtiment est la seule qui, comparativement à l'année 1933, accuse une augmentation du nombre des chômeurs.

Quant aux pronostics pour un avenir prochain, il faut s'attendre à ce que les différences résidant dans les conditions conjoncturelles des divers pays aillent en s'accroissant, car les mesures de politique économique négatives ou positives qui seront prises sur le terrain national peuvent avoir une grande influence si l'on n'entrevoit pas des possibilités de développement international uniforme.

La Suisse figure parmi les pays qui ont toutes les chances d'atténuer les effets de la crise si l'Etat prend des mesures énergiques. Les expériences faites jusqu'à ce jour le prouvent nettement. La production destinée au marché intérieur comme celle destinée à l'exportation a largement profité des mesures qui ont été prises jusqu'ici, bien que celles-ci n'aient pas été aussi vastes et aussi systématiques, qu'il eût été possible et désirable qu'elles fussent. On pourrait fort bien empêcher la crise qui menace à nouveau l'industrie du bâtiment, si les autorités étaient disposées à organiser sans retard la création d'emplois. Les rapports des experts Grimm/Rothpletz et Käch/Pauli en indiquent les moyens. Il est à espérer que ces projets ne seront pas anéantis par une politique de parti à courte vue.

Mouvement ouvrier.

Dans les internationales du bois et du bâtiment.

Comme on le sait, les comités de l'Union internationale des ouvriers du bois (U.I.) et de l'Internationale des travailleurs du bâtiment (B.I.), au cours d'une session commune tenue à Paris au milieu de décembre 1933 et considérant l'avantage que présente la fusion, aussi bien en ce qui concerne une structure et une exploitation plus économiques des possibilités du travail existantes qu'en ce qui concerne le recrutement d'organisations importantes encore isolées en ce moment, ont décidé de recommander à leurs organisations affiliées la fusion immédiate des deux Internationales en une Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et bois.

Les deux comités sont partis de la considération que la situation industrielle diffère de pays à pays et qu'il est tout naturel que les particularités conditionnent la forme d'organisation et les tâches des syndicats dans le cadre national. Toutefois, la différence entre les formes nationales d'organisation ne saurait être un obstacle à la fusion dans le cadre international; au contraire, il faut constater que le groupement des formes d'organisation les plus diverses dans le cadre des Internationales a été possible sans nuire à l'activité nationale et internationale.

Après que le projet de fusion détaillé préparé à Paris eut, au cours de la votation par écrit faite au sein des deux Internationales, obtenu sans conteste la majorité nécessaire (presque l'unanimité au sein du B.I. et la majorité des deux tiers dans l'U.I.), le Comité exécutif de l'I.T.B.B. s'est réuni à Amsterdam le 24 mars dernier, afin de prendre les mesures rendues nécessaires par la fusion.

Le projet de fusion accepté prévoit que le congrès général ordinaire aura lieu tous les trois ans. En rapport avec le congrès général, en date comme en